



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 24

Réunion du :	Mardi 27 février 2024
Présidence :	M. Gérard IVORA
Secrétaire :	M. Antoine MANCINO
Présents :	MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO

CORRESPONDANCES

Ligue Méditerranée :

- LMF CRTIS le 21 février 2024** : Attestation classement éclairage stade Riquier de Carqueiranne : noté.
- LMF CRTIS le 21 février 2024** : Attestation classement éclairage stade A. Delon de Bormes Les Mimosas : noté.
- LMF CRTIS le 22 février 2024** : Attestation classement éclairage stade M. Chassaigne de Ramatuelle : noté.
- LMF CRTIS le 22 février 2024** : Demande coordonnées CDTIS : noté.
- LMF CRTIS le 23 février 2024** : Attestation classement éclairage stade de La Beaucaire de Toulon : noté.
- LMF CRTIS le 23 février 2024** : Attestation classement éclairage stade M. L. Raymond de La Croix Valmer : noté.
- LMF CRTIS le 23 février 2024** : Dossier FAFA stade de Fayence : noté.
- LMF FAFA le 21 février 2024** : Report dossier FAFA US Le Pradet : noté.

Divers :

- MAIRIE DE STE ANASTASIE le 21 février 2024** : Arrêté municipal à la suite de travaux stade Les Negadisses : noté.
- MAIRIE DE RAMATUELLE le 21 février 2024** : Bon de commande éclairage du stade M. Chassaigne : noté.
- MAIRIE DE POURRIERES le 21 février 2024** : Demande renseignements sur éclairage stade P. Blondeau : noté.
- CC PAYS DE FAYENCE le 22 février 2024** : Avis préalable sur éclairage stade de Fayence : noté.
- MAIRIE DE LA SEYNE S/MER le 22 février 2024** : Attente retour courrier : noté.
- MAIRIE DE LE REVEST le 22 février 2024** : Adresse directeur de cabinet du maire : noté.
- BESSE SPORTS le 22 février 2024** : Renseignements à la suite de l'arrêté stade de Anastasie : noté.
- MAIRIE DE RAMATUELLE le 23 février 2024** : Dossier FAFA éclairage du stade M. Chassaigne : noté.
- MAIRIE DE BRIGNOLES le 23 février 2024** : : Bon de commande éclairage du stade M. Delpon : noté.
- CC PAYS DE FAYENCE le 23 février 2024** : Demande renseignements sur FAFA sur éclairage stade de Fayence : noté.
- MAIRIE DE STE MAXIME le 23 février 2024** : Courrier à la suite de travaux stade G. Rossi : noté.
- MAIRIE DE LA SEYNE S/MER le 26 février 2024** : Bon de commande éclairage du stade Valentini : noté.
- MAIRIE DE FREJUS le 26 février 2024** : Avis préalable vestiaires stade Base Nature 2 de Fréjus : noté.
- MAIRIE DE LE REVEST le 26 février 2024** : Retour classement éclairage stade de La Colline : noté.
- MAIRIE DE BRIGNOLES le 26 février 2024** : : Classement éclairage du stade M. Delpon : noté.

COURRIERS ENVOYES

Ligue Méditerranée :

- LMF CRTIS le 22 février 2024** : Retour sur coordonnées CDTIS.
- LMF CRTIS le 26 février 2024** : Avis préalable vestiaires stade Base Nature 2 de Fréjus.

Divers :

- DPVA le 20 février 2024** : Attente classement éclairage stades de Flayosc et Vidauban.
- AS LES VALLONS le 21 février 2024** : Réponse sur FAFA pour réparation douches stade Guérin de Barjols. Noté.
- MAIRIE DE ST TROPEZ le 21 février 2024** : Classement éclairage stade M. Aubour.



MAIRIE DE POURRIERES le 21 février 20324 : Classement éclairage stade P. Blondeau.
DPVA le 21 février 2024 : Classement éclairage stades Cauvin 1&2 de Lorgues.
MAIRIE DE BRIGNOLES le 21 février 20324 : Classement éclairage stade Delpon.
MAIRIE DE GAREOULT le 21 février 2024 : Classement éclairage stade. M. Pognant.
MAIRIE DE LA ROQUEBRUSSANE le 21 février 2024 : Classement éclairage stade du D. Caulet.
US LE PRADET le 21 février 2024 : Retour dossier FAFA véhicule.
MAIRIE DE LE REVEST le 22 février 20324 : Courrier classement stade de La Colline.
MAIRIE DE COLLOBRIERES le 22 février 20324 : Courrier stade A.Perrin.
MAIRIE DE BORMES LES MIMOSAS le 26 février 2024 : Retour fiche projet FAFA pour signature.

Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.
Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisé pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.
Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.
Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.
Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.
La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

*Prochaine Réunion
le mardi 5 mars 2024*

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : Antoine MANCINO